

COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 16 JUILLET 2015

Membres présents :

CHAREL Jean-Marc
DONZEAUX Laurent
NEDELEC Jean-François
RODULFO Antoine

CLARENNE Gérald
GRALL Max
POTHIN Jean-Daniel

DONZEAUX Fanny
LANGE Patrick
REBEYROTTE Jean-François

Membres excusés :

LEPLEGE Dominique

MASANELLI Georges

Membres absents :

ARNOUD Christine

Invités :

AUBERT Stephan (Commission archéo) BAZER-BACHI Isabelle (Pdte Commission audiovisuelle)
DESSEIGNE Christian (Commission archéo) GAZZO Guy (ERA)
GUILLET Patrick (Commission archéo) MOLINA Cendrine (Commission archéo)
VENNER Eric (Pdt Commission archéologie)

oooO0Oooo

1/ Approbation du pv du 05/05/2015

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le PV est entériné à l'unanimité.

2/ Saison baleines

La réunion d'ouverture de la saison des baleines a eu lieu le 19 juin dernier, les invités étaient nombreux. Cette année encore, le comité a signé la Charte d'approche, et de ce fait l'ensemble des clubs et SCA. Evidemment chaque club ou SCA peut être individuellement signataire de cette charte.

La liste des clubs et SCA a été remise à la responsable de la DEAL en charge du dossier baleines mettant en évidence le poids de la plongée locale.

Par ailleurs, une enquête a été réalisée sur une période de deux mois par l'IRD pour évaluer l'impact de l'observation des cétacés au niveau économique. Il est surprenant que le comité et ses membres n'aient pas été consultés dans la cadre de cette enquête. Contacté, le scientifique de l'IRD, chargé de cette enquête accepte de rencontrer les acteurs de la plongée. Une prochaine rencontre est prévue au mois de septembre.



3/ Jeux des Iles 2015

Les démonstrations auront lieu à la piscine du Chaudron selon le calendrier des compétitions de la fédération de natation (créneaux de la pause méridienne soit de 11h30 à 13h00 les 6, 7 et 8 août).

Les piscines de la région de Saint-Denis étant actuellement indisponibles, la commission Tir sur cible rencontre des difficultés pour finaliser ses entraînements. Une demande sera faite à la mairie de St Denis pour avoir accès à la piscine du Moufia.

La ligue de Surf mettra à notre disposition pendant le temps de nos démonstrations tout l'appareillage photo et vidéo actuellement utilisé pour les vigies requins renforcées. Le clip réalisé pendant les démonstrations devra :

- être fait sur un temps très court pour permettre aux médias de prendre l'essentiel en peu de temps
- être visuel, intense, ludique
- faire apparaître des pratiquants chez les hommes, les femmes et les enfants.

Par ailleurs, une newsletter est envoyée chaque semaine par le COJI



permettant de suivre l'actualité des jeux des îles. Il faudrait donc prévoir un article de communication à faire paraître dans cette newsletter afin de faire l'annonce du programme de démonstration du tir sur cible subaquatique.

4/ Remise de médailles FFISSM

Notre commission d'archéologie avait proposé des médailles pour trois plongeurs qui contribuent au rayonnement du savoir faire de la commission véhiculant de ce fait une image positive de la plongée auprès de nos institutions, en particulier celle des responsables du patrimoine réunionnais.

Les médailles sont remises aux heureux récipiendaires par le président qui les remercie au nom de tous les licenciés pour le travail qu'ils ont accompli pour la connaissance de La Réunion au travers des travaux de la commission archéologie et de son partenaire privilégié, la confrérie des gens de la mer.

- Médailles de Bronze : Mr Patrick GUILLET
Mr Christian DESSEIGNE
- Médaille d'Argent: Mr Stephan AUBERT



5/ Présentation du site internet comite

Après plusieurs mois de travail et de développement, le nouveau site internet du comité (www.ffissm-reunion.re) est présenté. On y retrouve toute l'actualité du comité et de ses différentes commissions (articles récents, événements à venir...). Chaque commission a une page qui lui est dédiée et qu'elle devra elle-même alimenter. L'ergonomie permet une prise en main rapide et les présidents de commission n'auront pas de mal à enrichir leur page.

Ce site est avant tout un outil au service de ses membres. Le comité leur demande de lui faire un retour constructif afin de pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.

Après approbation des membres, décision est prise d'ouvrir officiellement le site internet. Un courriel sera envoyé en ce sens aux clubs et SCA.



6/ Cap requins II

Mr CHAREL a assisté à la réunion de travail organisée par Mme la Sous-préfète de St Paul le 25 juin dernier sur les procédures d'information dans le cadre de Cap Requins 2. Cette réunion fait suite à celle du 13 mai où les responsables de centres de plongée présents avaient demandé à être directement prévenus de la pose et du retrait des drumlins (maintenant palangres verticales) dans le périmètre de la Réserve. Cette demande n'a pas abouti, les informations seront donc disponibles en temps réel sur le site www.info-requin.re, la carte avec les coordonnées GPS des drumlins seront accessibles par un code.

Le comité sera informé du démarrage de l'opération qui devrait intervenir d'ici le mois de septembre.



7/ Secours cross/comité

Questionné à plusieurs reprises en ce qui concerne la conduite à tenir en cas d'accident de plongée, Mr CHAREL a pris contact avec le CROSS afin de remettre à jour l'organisation des secours. Il s'est avéré que les informations sont pour la plupart obsolètes (réglementation datant de 2004, PSE1 non mis à jour...). De nouveaux documents sont en cours d'élaboration en collaboration avec Dr Jan-Dirk HARMS (Président de la commission médicale) et Mr Michel VANDERESSE (Référént secourisme).

Par ailleurs, afin de remettre à jour sa base de données, le CROSS a besoin de la liste des structures de plongée avec descriptif des navires supports de plongée ainsi qu'une liste des sites de plongées avec coordonnées GPS (Fiche de renseignements envoyé par courriel aux clubs et SCA).

En ce qui concerne les noms des sites de plongées, ces derniers devront être référencés afin d'être connus de tous en cas d'alerte.

Information du CROSS : Il existe des zones d'ombres près des côtes avec les VHF. Il est donc demandé de donner l'alerte avec un GSM dès que la liaison VHF avec le CROSS semble difficile.

8/ Réserve marine : commission sports subaquatiques

La commission sports subaquatiques de la réserve, initiée par Mr Fabien METAYER (parti de la RNMR depuis), regroupant les plongeurs, les apnéistes et les photographes sous-marins, a pour objectif de défendre les intérêts des activités subaquatiques qui se déroulent au sein de la Réserve Marine. La première réunion a eu lieu le 4 juin dernier où il a été question de la dégradation des dispositifs d'amarrage. Un courrier a donc été fait en ce sens et envoyé au Préfet et au Président de la Région afin de les alerter sur cette situation alarmante portant préjudice à nos activités.

Depuis, la Réserve Marine est en train d'effectuer un état des lieux des dispositifs d'amarrage afin de finaliser l'estimation du coût pour la remise en état de tous les dispositifs. Les appels d'offres seront ensuite lancés, d'une part pour la remise en état des dispositifs et d'autre part pour leurs entretiens. Si besoin, le comité et ses membres envisageront une participation plus active dans ces actions. Une prochaine réunion à la demande des centres de plongée est prévue le 28 juillet 2015, la directrice de la réserve y sera invitée.

9/ Séminaire sport de nature

Ce séminaire organisé par le CROS le 18 juin 2015 et regroupant toutes les disciplines de sport de nature, avait pour objectif de faire une mise au point sur les évolutions concernant la problématique des sports de nature. Un état des lieux des pratiques et sites de pratique des sports de nature à La Réunion a été présenté (Voir document partie plongée en annexe 1). Bien que certaines données chiffrées concernant la plongée soient erronées, il faut savoir que ce document sert de référence aux instances régionales (Région, DJSCS,...).

Un point a également été fait sur la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires), dispositif pris en charge par le Conseil Général et dont la mission est d'assurer le développement des sports de nature à la Réunion. Un outil informatique est en cours d'élaboration, «l'Extranet CDESI» sur le modèle de « Géo sport », site unique où seront référencés tous les sites de pratique de sports de nature dont la plongée.

10/ Journée des métiers de la mer

Pour la 3^{ème} année consécutive le Comité a participé à la journée de la Mer qui s'est déroulée le 13 juin dernier. Cette année, cette journée a été couplée avec le festival de l'image.

L'emplacement du stand du Comité, cette fois, était plus propice à la venue des visiteurs car proche des bateaux. Une piscine, mise à disposition par le GPP, a permis à la SCA «Ô Sea Bleu» d'effectuer des baptêmes de plongée.

Si dans l'ensemble cette journée s'est plutôt bien déroulée, le président déplore tout de même des manquements aux engagements pris par les SCA vis-à-vis de la fédération. Signataires d'une charte, les structures commerciales agréées se sont librement engagées à mettre en avant la marque fédérale pour toute opération de promotion et pour tout événement dans lesquels elles sont présentes.

Compte tenu du soutien actif des membres associatifs du comité pour répondre aux demandes des structures commerciales lors des demandes faites en AG. Faut-il rappeler la dernière en date ?... Un clip vidéo avec des images fournies gratuitement par des licenciés et financé entièrement par le comité passe actuellement sur tous les vols Air austral. Compte tenu de la spontanéité du monde sportif et des sommes engagées que ce soit au niveau régional et au niveau national, il semble plus que naturel que les SCA soient particulièrement vigilantes quant au respect de leurs engagements.

11/ Festival de l'image sous-marines

Organisé du 30 mai au 13 juin 2015, sous l'égide de l'office du Tourisme de l'ouest, Science Réunion, ce festival d'envergure a pour objectif de valoriser le patrimoine marin de la Réunion et de promouvoir la mer et les océans. Le Comité n'a malheureusement pas pu y participer cette année. Il sera important de s'y associer l'an prochain si cet événement devait se renouveler. Une enveloppe de 1000 € est sollicitée pour répondre à une demande de participation qui pourrait être effective avant la prochaine AG. Proposition approuvée par les membres.



Afin d'illustrer la nécessité que les plongeurs du comité soient partenaires du prochain festival, il est présenté le spot d'information sur l'observation des baleines de juillet 2012 qui a clôturé. Les membres du comité se sont interrogés sur ce qu'il fallait montrer au public : Ce qu'il ne fallait pas faire où ce qu'il fallait faire ? Ils ont convenu qu'il était plus judicieux de montrer ce qu'il fallait faire.

12/ Journée sport santé OMS

Organisée annuellement par l'Office Municipal des Sports, cette journée sport santé se déroulera le 30 août prochain sur le front de mer de Saint-Paul. Pour la 3^{ème} année consécutive, le comité y sera présent à travers deux activités : la plongée scaphandre et l'apnée.

Ces journées connaissant un vif succès, plusieurs associations s'y sont maintenant positionnées (la natation synchronisé, FSGT,...).

L'OMS nous a proposé un programme d'occupation de la piscine qui ne correspond pas à nos besoins et attentes en termes d'organisation. Une proposition leur sera faite : diviser la piscine en 4, avec l'activité plongée scaphandre et apnée côte à côte et possibilité de partager la partie plongée scaphandre avec la FSGT.



13/ Elections présidente de la commission audiovisuelle

Suite à la proposition de la commission audiovisuelle, réunie en assemblée générale extraordinaire, de valider l'élection de Isabelle BAZER-BACHI en tant que présidente de la commission audiovisuelle, le comité se prononce favorablement et valide cette proposition.

14/ Questions diverses

- CTR « RSE »:

En ce qui concerne les examens Niveau 4 et MF2, l'épreuve de remontée sans embout (RSE) est suspendue pour le moment pour cause d'accident. Affaire à suivre

- Professionnalisation des vigies requins :

Contact pris avec le directeur de la FFEISSM, Mr BRONNER, afin d'envisager la professionnalisation des vigies pour en faire un métier. Selon lui, cette possibilité est réelle dans le cadre d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). La ligue de surf est associée à ce projet et la Région Réunion en suit avec intérêt le déroulement. Les documents nécessaires sont en cours de finalisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur, des Présidents de clubs et dirigeants des structures commerciales agréées.

Il sera entériné à la prochaine réunion du comité directeur.

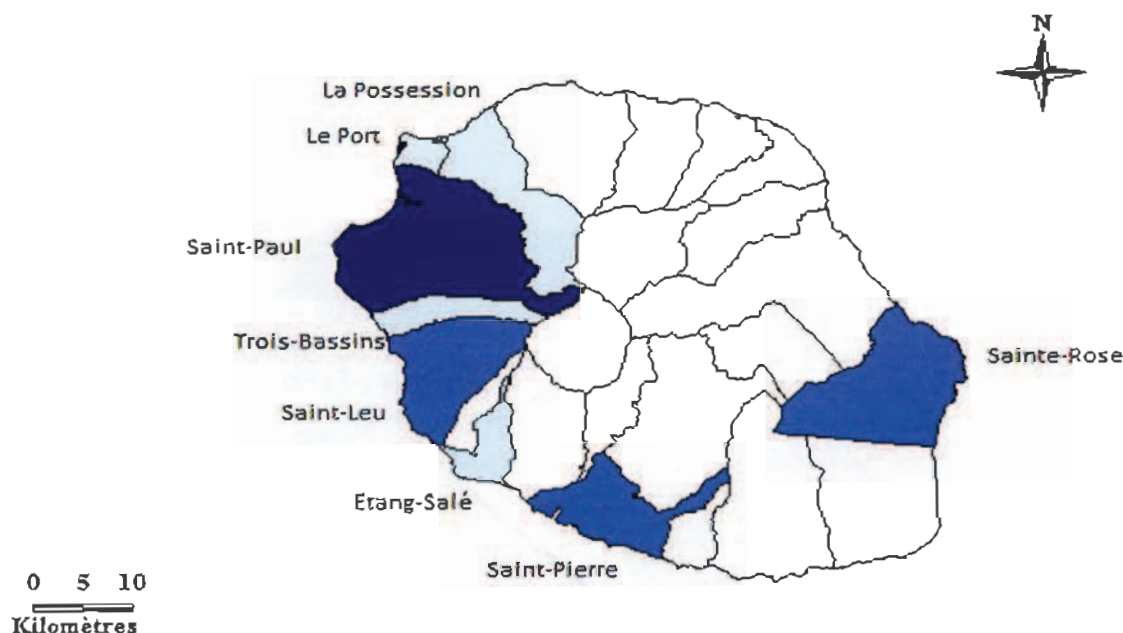
L'ordre du jour et la date de la prochaine réunion seront transmis ultérieurement


Jean-françois Rebeyrotte
Secrétaire du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins


Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

PLONGÉE SOUS-MARINE A LA REUNION

Les sites de plongée à La Réunion (carte non exhaustive)



Répartition des sites de plongée à La Réunion par communes
Données datant de 2006

- 74 sites
- Entre 18 et 73 sites
- Entre 3 et 18 sites

Conception/Réalisation: C.Puddu, 2013
 Sources: <http://jean-marc.charel.pagesperso-orange.fr/>
<http://www.escapadeplongee.com/>

- ✿ Plus de 160 spots de plongée étaient déjà connus en 2006.
- ✿ La carte ci-dessus n'est pas exhaustive, ni actualisée, mais elle reflète la forte présence des spots de plongée dans l'ouest.
- ✿ Il est possible de plonger le long de la route du littoral entre La Possession et Saint-Denis (au niveau de la Chaloupe).
- ✿ Les sites les plus fréquentés ont une profondeur comprise entre 3 et 20m et sont situés dans les limites de la Réserve naturelle Marine. La proximité des locaux des clubs et la sécurité sont également les raisons de leur forte fréquentation.
- ✿ 5 épaves sont situées dans l'ouest: Antonio Lorenzo (St-Leu), Sea Venture (St-Paul), Haï Siang, Navarra et Petite Barge (St-Gilles).
- ✿ Le *snorkeling* ou Palmes, Masque et Tuba (PMT) se développe beaucoup et se pratique essentiellement dans le lagon, et, depuis peu, au large à proximité des dauphins ou des baleines.

Contacts

Comité Régional des Etudes et Sports Sous-marins
 Président : Jean-Marc Charel
 Email: comite.regional.ifessm@wanadoo.fr

Groupement des Professionnels de la Plongée (GPP)
 Président: Grégory Grandière
 Email: gpp974@gmail.com

Possibilité de trouver certains professionnels sur le site de l'IRT: <http://www.reunion.fr/activites/mer.html>

PLONGEE SOUS-MARINE A LA REUNION



INFOS PRATIQUES

✓ Plusieurs activités sont concernées:

- plongée en scaphandre autonome
- apnée
- randonnée subaquatique
- photo sous-marine.

✓ 5 clubs d'apnée existent désormais sur l'île

✓ La pratique de la randonnée subaquatique ou *snorkeling* est en plein développement dans le lagon, mais elle subit désormais la crise requin pour la haute mer.

✓ Environ 30% des plongeurs bouteille licenciés pratiquent en même temps la photo sous-marine.

✓ Pratique de la plongée sous-marine importante dans le domaine universitaire grâce au SUAPS. Environ 160 étudiants se sont inscrits en plongée sur l'année scolaire 2012-2013.

✓ La crise requin a fait chuter le CA des professionnels de 20% à 30%.

✓ Le Groupement des Professionnels de la Plongée (*association loi 1901*) regroupe les 11 plus grosses structures de l'île. Il comptabilise environ 80 000 plongées/an pour un chiffre d'affaires (CA) estimé à 2 millions d'€.

✓ Les périodes de vacances scolaires sont des saisons hautes pour les professionnels.

Les pratiquants

Plus de 50% des pratiquants chez les professionnels sont des **touristes extérieurs**.

Environ 50% des pratiquants en plongée ne sont pas licenciés.

Les professionnels

Environ 30 professionnels:

26 sociétés commerciales agréées à la Fédération dont 13 entre 1 et 6 moniteurs. Estimation d'environ 140 000 plongées/an (*associations et professionnels*) à La Réunion.

Estimation d'un CA de 5 Millions d'€ pour les professionnels.

Communication

Pas de communication spécifique locale. Présence ponctuelle dans des magazines (Subaqua, Plongée Magazine) et dans des guides (Guide du Routard, Guide Run).

Les manifestations

Trophée H2O: tous les ans en octobre depuis plus de 10 ans. Photo sous-marine.

Les Journées de la mer: tous les ans en Juin. 5^e édition en 2013. Faire connaître le milieu marin.

1^{er} Championnat Régional d'Apnée: Août 2012. Plus de 10 compétiteurs et une centaine de visiteurs.

PLONGEE SOUS-MARINE A LA REUNION



Attentes et besoins des secteurs associatif et professionnel

Une communication associée à une réelle promotion

Un entretien plus adapté des bouées dans la Réserve naturelle Marine

L'organisation d'événementiels spécifiques à la pratique

Des financements pour pouvoir monter les projets

L'organisation de prélèvement de requins soupçonnés d'être sédentaires

Préconisations du CROS Réunion

Soutenir les porteurs de projets et l'organisation d'événements

Le biotope sous-marin (paysage, faune et flore) est typique et mérite une meilleure reconnaissance mondiale de par la qualité des sites.

La plongée à La Réunion est une plongée sportive très intéressante sur le plan technique et devrait également être recommandée

Il serait utile de conforter la communication plongée

Communiquer sur le très faible risque requin en plongée bouteille

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

La formation dans le domaine des sports de nature

Diplômes par disciplines	Années	Nombre de diplômés
DEJEPS		
Plongée	2014	3
BPJEPS		
Activités du nautisme	2004, 2006	10
Activités équestres	2006, 2010	24
BEES 1		
Plongée	2005, 2008, 2011	51
Accompagnateur en Moyenne Montagne Tropicale	2008, 2012	42
BAPAAT		
Randonnée pédestre	2000, 2002, 2009	38
VTT	2002, 2008	19
Kayak	2003	10
Spéléologie	2012	9
Course d'orientation	2012	4
CQC		
VTT montagnard	2008	8
Canyon tropical	2008	3

Le Centre Régional d'Education Populaire et de Sport (CREPS) est un organisme de formation rattaché au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Il participe à la formation des diplômes dispensés par ce même Ministère tant dans le domaine sportif que dans l'éducation populaire.

A noter que des diplômes ou brevets fédéraux (initiateur, encadrant, entraîneur...) ainsi que des formations qualifiantes sont portés par les ligues et comités. Ces diplômes fédéraux sont dispensés selon le calendrier fédéral de chaque discipline.

Certaines formations ne peuvent se dérouler à La Réunion et nécessitent le départ des stagiaires en métropole avec éventuellement des aides à la formation professionnelle de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'association et de La Région.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Le Plan Régional Vélo

Depuis 2010 la Région Réunion développe et valorise le réseau des transports **collectifs** et **doux**. Depuis 2013, la mise en place du Plan Régional Vélo (PRV) s'inscrit dans cette politique d'optimisation du vélo en concertation avec les partenaires et envisage les actions à mener pour encourager l'usage du vélo.

Le Plan Régional Vélo est donc un outil élaboré avec les différents acteurs du vélo: Conseil Régional (les différents services concernés), Conseil Général, les intercommunalités (CINOR, TCO, CIVIS, CIREST, CASUD), les communes, le CRPV, l'IRT, le Rectorat, USEP, DEAL, Préfecture, CESER, AGORAH, CROS, ONF...

Le PRV a 2 grands objectifs : **offrir** une vraie place au vélo au sein des autres modes de déplacement et **faire** de La Réunion une île cyclable. Il s'agit de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement alternatif et sécurisé, au quotidien, dans le cadre des loisirs et dans le champ de l'offre touristique. Le vélo sera, ainsi, un outil d'aménagement urbain.

Le PRV a été construit sur la base du Schéma Régional des Itinéraires Cyclables (SDRIC) avec la création d'une Voie Vélo Régionale (VVR), piste cyclable faisant le tour de l'île.

Les aménagements prévus par le PRV sont en construction jusqu'en 2020. Aujourd'hui, l'île compte plus de 90 kilomètres d'itinéraires cyclables.

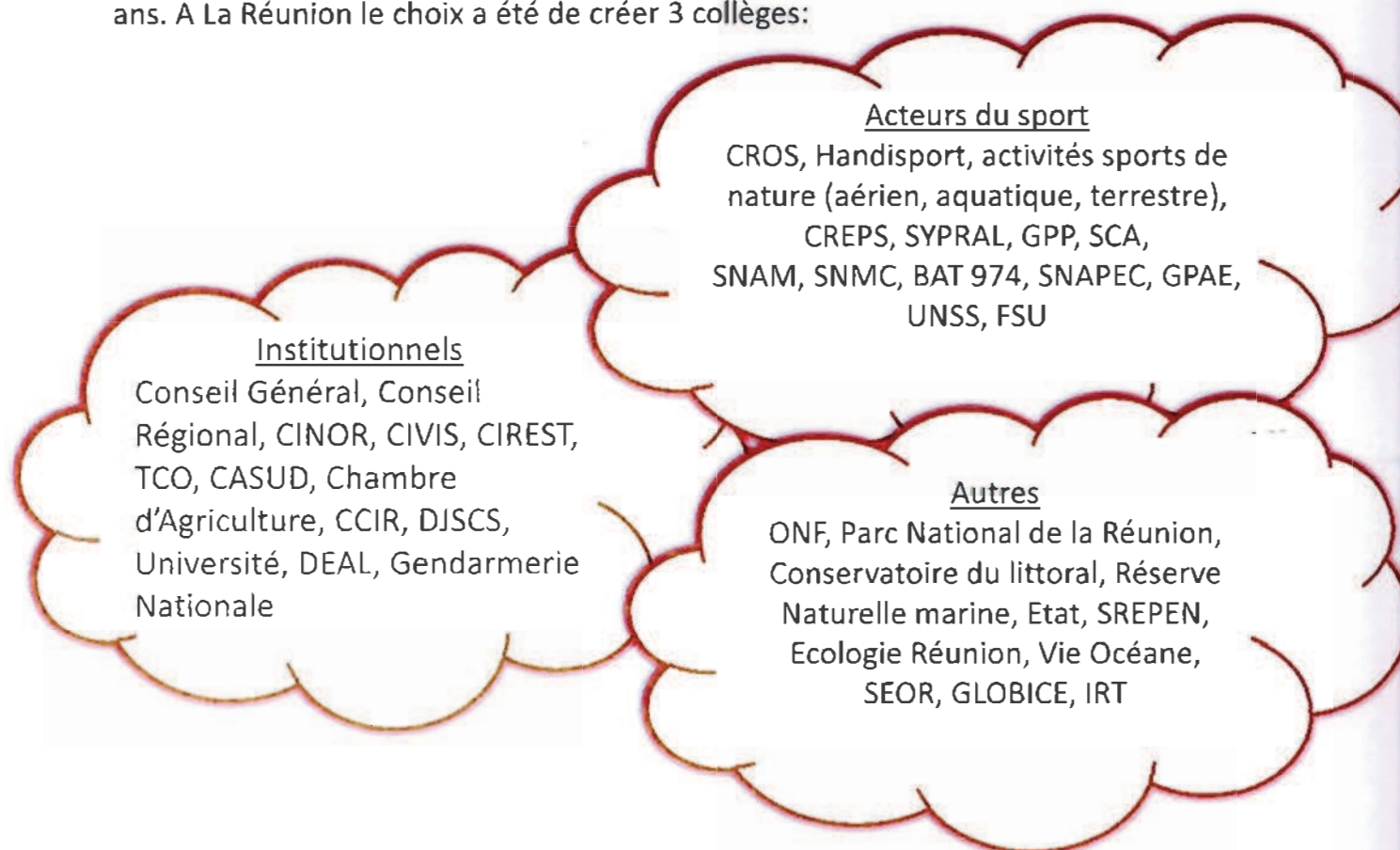
La Région Réunion a ainsi été récompensée, en 2013, au niveau national, pour son action en faveur du vélo en recevant le Ruban Bleu de la Fédération Française du Cyclotourisme.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

La CDESI : outil départemental au service des sports de nature et de leur développement maîtrisé

La loi du 9 Décembre 2004 confie aux départements le développement maîtrisé des sports de nature. C'est pourquoi la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) de La Réunion a été mise en place en Juin 2014 pour remplir cette mission.

La CDESI est une commission composée de 45 membres nommés pour un mandat de 3 ans. A La Réunion le choix a été de créer 3 collèges:



La CDESI doit élaborer le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires à La Réunion (PDESI). Ce plan a 4 objectifs : pérenniser les sites des sports de nature, permettre un accès sécurisé du public aux sites et itinéraires, faciliter la concertation avec les acteurs du territoire et les usagers de l'espace, accompagner l'aménagement des sites dans une perspective de développement durable.

Le plan d'action pour 2014 prévoit l'état des lieux et le recensement des ESI pour le PDESI, le schéma départemental d'orientation stratégique des SDN, la grille d'inscription d'un ESI au PDESI (critères d'éligibilité).

Ainsi la CDESI assurera des missions de développement des sports de nature à La Réunion.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Conclusion

La méthode AFOM est un outil d'analyse qui permet d'élaborer un cadre stratégique d'actions. Le terme est l'acronyme des mots *Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces*. Elle permet une analyse interne et externe regroupée dans une matrice hiérarchisée.

Atouts

- Possibilité de pratiquer certaines activités sur tout le territoire.
- Nombre important d'acteurs concernés par les sports de nature.
- Communication bien présente dans certaines activités.
- Territoire riche avec une forte notoriété pour certains sports.
- Fédérations sportives bien représentées.
- Secteur professionnel dynamique.

Faiblesses

- Territoire restreint et non extensible.
- Certaines activités sportives ne peuvent être pratiquées que dans certaines zones.
- Manque d'un réel outil de coordination ce qui accroît le problème d'identification des interlocuteurs.
- Accès difficile à certains espaces de pratiques.
- Hétérogénéité des modes de gestion.
- Manque de communication au niveau local et national pour certaines activités.

Opportunités

- Offrir la possibilité de valoriser le territoire de façon importante grâce aux sports de nature.
- Permettre la mise en place d'une démarche qualité spécifique à La Réunion.
- Permettre la sensibilisation des utilisateurs à la problématique de la nature.
- Permettre le développement spécifique de chaque territoire.
- Permettre de mettre en place un outil de planification et de gestion pour aller dans une logique de développement durable.
- Permettre de reconnaître l'utilité publique des espaces et sites de pratique et de pérenniser leurs accès pour tous.

Menaces

- Risque de sur-fréquentation sur certains sites.
- Risque de disparition de certaines activités avec leurs conséquences néfastes sur l'économie touristique.
- Risque de dégradation et pollution des milieux.
- Risque de conflits d'usage entre différentes pratiques.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Synthèse par milieu

Les activités aquatiques

- 48 clubs et plus de 3 600 licenciés.
- Une quarantaine de professionnels.
- Des espaces de pratique en pleine nature et dans des sites aménagés.
- Une répartition sur le territoire assez hétérogène.
- La crise requin a beaucoup affecté toutes les activités concernées.

Les activités aériennes

- 14 clubs et plus de 800 licenciés.
- Une soixantaine de professionnels uniquement en parapente.
- La pérennisation de certains espaces est primordiale pour le maintien de l'activité parapente.
- Le kitesurf est une pratique associative et autonome.

Les activités terrestres

- 135 clubs et plus de 9 800 licenciés.
- Plus d'une centaine de professionnels.
- L'entretien des sites est primordial pour la pérennité et la sécurité de certaines activités. Le travail de l'ONF est très important sur les sentiers du domaine départemento-domanial.
- Des topos-guides existent pour certaines activités.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Tableau socio-économique récapitulatif

2013	Nbr de professionnels encadrants	Emplois indirects associés	Chiffre d'affaires des prestations de service estimé (en Millions d'€)	Nbr de licenciés des ligues fédérales	Nbr de clubs affiliés	Pourcentage de femmes licenciées	Evénements sportifs locaux	Evénement national ou international	Projet phare des ligues	Nbr de licenciés niveau national
Parapente	60	12	5 [b]	828	12	21%	Championnat régional	Coupe du monde	Téléphérique	45 000
Randonnée pédestre	54	6	1,5 [b]	2 215	46	55%	Rando citadine nocturne			225 000
Plongée et sports sous-marin	30	19	5 [b]	1 700	23	30%	Journée de la mer, Championnat régional d'apnée	Trophée H2O	Immersion de la Jeanne d'Arc	257 000
Canyoning	30	6	3,5 [b]	250	9	20%	Handi canyon, Energie nature	TNCR (Trophée Nature Canyon Réunion)	Réouverture du bassin des Algrettes	8 000
Equitation	30	25	2 [b]	3 189	35	78%			Développement et sécurisation des sentiers	694 000
Spéléologie	20	4	1,6 [b]	30	2	25%				8 000
VTT	15	10	0,5 [b]	1 771	26	12%	Championnat régional	Mégavalanche, Run tour	Rénovation des Itinéraires et bike park du Maïdo	26 000
Voile	12	3	0,15 [b]	942	7	28%	Coupe de l'Océan Indien, Challenge scolaire	Run kréolia		277 000
Canoë-kayak	10	3	0,36 [b]	480	7	25%	Compétitions régionales	Projet de compétition Internationale sur le stade d'eaux vives	Stade d'eaux vives	385 000
Escalade	10	4	NE	1 288	12	35%	Championnat régional	Basaltrip (bloc)		85 000
Golf	8	72	4 [a]	2 675	3	30%	Diverses compétition	Open Réunion mike's friend, Open pro de Bassin Bleu	Ouverture d'un golf à Sainte Marie	414 000
Kitesurf	NE	NE	NE	85	2	21%	Championnat régional	Projet de compétition Internationale à Saint-Pierre		15 000
Surf	NE	NE	NE	537	11	22%	Championnat régional	Plus de manifestation pour le moment	Protection des sites	12 000
Trail	NE	15	NE	2 917	40	30%	Championnat régional, Cimasalazienne	Grand raid		25 000
TOTAL	279	154	24	18 907	235	31%				2,4 Millions

NE : Non Estimé

[a]: chiffre d'affaires déclaré par les structures

[b]: chiffre d'affaires estimé

Méthode de travail : entretien avec les professionnels, enquête auprès de la DJSCS, entretien avec les ligues

Méthode de calcul : nombre de prestations de services multiplié par le prix de la prestation

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Analyse générale

Les politiques publiques, concernant le développement des sports de nature sur l'île de La Réunion, doivent s'appuyer des éléments présents précédemment. Les sports de nature sont un secteur dynamique qui entraînent :

Sur le plan économique

Pour le secteur marchand, nous retenons un développement économique important avec 24 millions d'Euros de chiffre d'affaires direct et 433 emplois associés à ces pratiques sportives. Il convient de rajouter le chiffre d'affaires des retombées indirectes (hébergement, location de voiture, prestations de services, restauration, autres dépenses...) que l'on peut estimer à plus de 20 Millions d'Euros.

Pour le secteur associatif, les pratiques dégagent également un chiffre d'affaires important que l'étude n'a pas pu mettre en valeur. Les événements sportifs, les manifestations internationales, les déplacements des sportifs licenciés, et des pratiquants non licenciés, entraînent une réelle activité économique. La vente de matériel sportif est également une part importante qu'il conviendrait d'étudier.

Sur le plan social

Avec presque 20 000 licenciés, les fédérations sont actives sur le territoire. Il convient d'ajouter le nombre de pratiquants auto-organisés, difficile à chiffrer, pourtant en réalité beaucoup plus nombreux que les licenciés. La pratique sportive est profitable sur le plan de la santé, elle crée une cohésion sociale forte, elle permet d'éduquer la jeunesse. Le sport est souvent un moyen de lutter contre les déviances, et l'organisation des sports de nature est une perspective intéressante pour le fondement d'une société durable.

Sur le plan environnemental

La pratique des sports de nature entraîne une plus grande fréquentation des milieux naturels. Par conséquent, elle peut provoquer une dégradation des milieux, mais aussi augmenter la connaissance et la prise de conscience de la problématique de la nature. Chaque ligue possède des projets ambitieux qu'il conviendrait d'étudier dans une logique de développement territorial associé.

Néanmoins, les marchés économiques et sociétaux ne s'observent pas seulement, ou ne se décrètent pas simplement. Il convient aussi de les organiser. De la même façon, le métissage culturel d'une population ne peut suffire à la réussite de cette société. Il convient aussi d'aménager le territoire. Les sports de nature nécessitent des installations sportives, que la nature n'a souvent pas réalisé de façon totalement sécuritaire, ou adapté à la pratique sportive. L'intérêt éducatif reconnu des sports de nature ne peut aussi convenir, s'il n'est pas décliné spécifiquement au territoire concerné.

LES SPORTS DE NATURE A LA REUNION

Cette étude du CROS a pour ambition de montrer que les sports de nature représentent un vrai marché économique, sociétal, environnemental et que nous sommes tous liés par une même communauté de destin. Nous nous situons au moyen âge du développement de notre île concernant ces pratiques, c'est-à-dire, littéralement entre deux âges. Soit nous laissons les filières poursuivre leur développement avec leurs seuls moyens, ou des moyens insuffisants, avec des intérêts parfois divergents, soit la puissance publique se saisit réellement du sujet, et aide ainsi tous les acteurs, avec des objectifs communs, organisés et filtrés par l'intérêt général.

Concernant ces pratiques de sports de nature, La Réunion doit se situer à l'échelle du monde, cultiver ses spécificités et ses exclusivités, et réellement dilater sa réflexion à la dimension de la planète. Aussi, le CROS fonde le vœu que les acteurs des sports de nature poursuivent leur développement, mais avant tout, que les décideurs institutionnels choisissent d'investir durablement cette problématique. Le CROS souhaite que ces filières inspirantes puissent se développer harmonieusement, qu'elles puissent mieux participer au développement territorial, et qu'elles puissent, ainsi, davantage contribuer à la réalisation de la société réunionnaise.

Ce document a permis de constituer une base de travail, il devra être exploité, agrémenté et actualisé en fonction des besoins.

Les sports de nature contribuent au développement territorial de La Réunion en matière de tourisme, d'économie, d'environnement, d'éducation. Les enjeux, qu'ils soient économiques, sociétaux ou territoriaux, sont donc très forts. Ainsi, aller vers une logique de coproduction, permettra une harmonisation dans la maîtrise du développement des sports de nature à La Réunion et, la mise en place de la CDESI par le Conseil Général devrait amorcer, également, un travail partenarial entre tous les acteurs.